

PÊCHEUR

d'Anjou

l'actualité de la pêche et des milieux aquatiques

ÉDITO

Plus d'eau pour 2005

Chaque fin d'année est propice au bilan des événements passés. Force nous est de constater qu'après la canicule de l'été 2003, nos rivières subissent un déficit pluviométrique extrême ayant un retentissement sur la qualité et la quantité d'eau. Les nappes souterraines n'ont jamais atteint des niveaux aussi bas. Nombre de cours d'eau sont toujours à leur niveau d'étiage. La situation est grave : les débits s'infléchissant la dilution est limitée et l'autoépuration s'opère mal.

Il y a urgence dans l'adoption de la nouvelle loi sur l'eau et des mesures de préservation et de protection que tout citoyen devra être amené à mettre en oeuvre en faveur de ce précieux bien.

Ce début d'année 2005, indépendamment des souhaits que chacun exprimera, devra marquer la détermination de tous à sauvegarder ce qui peut l'être encore. C'est pourquoi votre Fédération de pêche souhaite que l'année soit pluvieuse pour permettre de reconstituer les réserves nécessaires à la vie, en s'octroyant le vœu que cette nouvelle année soit pour vous et vos familles excellente.

Bonne année, bonne santé à vous tous.

Le Président fédéral
Hubert TUFFREAU



L'écrevisse Signal : danger ou avenir ?

Originnaire de la côte ouest des Etats-Unis, cette écrevisse a été introduite en Suède « sous contrôle » dans les années 60. Cette souche fut acclimatée dans le but d'être produite dans les lacs Suédois. Par la suite, la colonisation s'est étendue en Europe (Autriche, Allemagne, Luxembourg et même Angleterre) pour atteindre la France fin des années 70.

Pacifastacus leniusculus fait partie de la famille des *Astacidae* comme l'écrevisse à pattes blanches, à pattes grêles ou à pattes rouges. Injustement assimilée à cette dernière, elle se distingue pourtant de celle-ci par de nombreux critères morphologiques (voir figure page suivante) et physiologiques. Le céphalothorax de cette espèce est lisse, contrairement à bon nombre d'espèces, et dispose de deux épines ou tubercules derrière les yeux. Le rostre est de forme incurvé avec une petite crête au centre. L'écrevisse signal est de couleur brun foncé et sa face ventrale varie du blanc au bleu-vert. Ses pinces sont massives, lisses et décorées d'une tache claire, parfois bleutée, entre la partie fixe et la partie mobile des doigts qui forment la pince. C'est d'ailleurs cette tache qui a inspiré le nom de cette espèce : la Signal. Sa taille peut atteindre 140 mm pour un poids de 150 grammes.

C'est pourtant la plus voisine en tous points (morphologiquement, biologiquement et même d'un point de vue gastronomique) de notre « pattes rouges » indigène. Elle présente même l'avantage d'être plus résistante aux infections, en particulier face à la peste de l'écrevisse. De plus, sa croissance est plus rapide que les espèces indigènes. C'est d'ailleurs pour ces critères qu'elle a été introduite massivement chez nos voisins européens afin de pallier à la chute du cheptel d'écrevisses autochtones. L'écrevisse Signal est capable de s'acclimater aussi bien en rivières à truites qu'en étangs ou plans d'eau dépassant une température de 20°C. Contrairement à d'autres espèces, comme l'écrevisse américaine et l'écrevisse de Louisiane, le métabolisme de l'écrevisse Signal exige une eau bien oxygénée.

(suite page suivante)



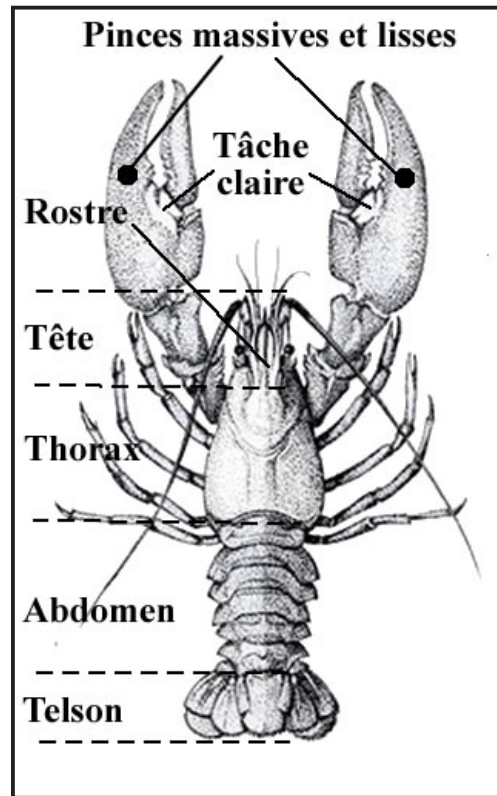
L'écrevisse Signal : danger ou avenir ? (suite)

La *Pacifastacus leniusculus* se nourrit essentiellement la nuit. Bien que le régime alimentaire des adultes soit végétal les juvéniles préfèrent une nourriture composée d'invertébrés aquatiques.

Cette espèce se reproduit de septembre à fin octobre. La maturité sexuelle peut apparaître dès la deuxième année. La ponte a alors lieu de fin octobre à fin novembre, une femelle pouvant produire 200 à 250 œufs. Pour comparaison, l'écrevisse américaine en produit environ 300 et l'écrevisse de Louisiane plus de 500.

Malheureusement, la présence de l'écrevisse Signal est associée à un risque de contagion des espèces autochtones par diffusion de l'aphanomyose (peste de l'écrevisse). Ce risque est d'autant plus important qu'il est favorisé par la capacité de l'écrevisse signal à coloniser les mêmes biotopes que nos écrevisses.

Alors : danger ou avenir ? Selon plusieurs études, notamment de l'ingénieur Arrignon (un des meilleurs spécialistes mondiaux de



Pacifastacus leniusculus

l'écrevisse), la *Pacifastacus leniusculus* aurait remplacé nos écrevisses autochtones dans les cours d'eau où celles-ci avaient disparu. De plus, de part son gabarit, cette espèce pourrait contrer la colonisation de nos rivières et plans d'eau par l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus Clarkii*) beaucoup plus néfaste que la Signal.

Mais le Ministère Français est resté plus prudent que ses homologues Européens et a préféré privilégier les programmes de réintroduction de nos espèces indigènes.

Encore peu répandue en France à l'heure actuelle, la *Pacifastacus leniusculus* est classée comme espèce « susceptible de créer des déséquilibres biologiques » et ne peut donc être transportée vivante et réintroduite dans d'autres milieux. Dans l'Ouest, quelques populations ont été observées dans les Deux-Sèvres. En Maine et Loire l'écrevisse Signal n'a pas encore été observée officiellement.

F.X.R.

Les cormorans : bêtes noires de nos rivières ?

S'il est un oiseau qui fait couler quasiment autant d'encre qu'il y a d'eau passée sous les ponts, c'est bien le cormoran. Cet article qui retrace l'évolution du développement de cette espèce ainsi que les mesures de gestion prises pour limiter son essor vous permettra de mieux comprendre la problématique « Cormoran ».

Le 15 janvier prochain aura lieu le huitième recensement national des cormorans. En 2003, date du dernier recensement, cette opération a regroupé à travers toute la France 1064 personnes représentant 283 organismes, (ce qui donne une idée l'ampleur de la tâche car les oiseaux doivent être comptés sur un maximum de dortoirs en une seule soirée). En Maine et

Loire, la brigade départementale du CSP, l'ONCFS et la LPO ont participé à ces comptages.

Le premier recensement a eu lieu en 1983 mais, depuis 1997, une telle opération est organisée de façon régulière, tous les deux ans, afin de bien suivre l'évolution de la population de grands cormorans hivernant en France (figure 1). Ainsi, de quelques milliers d'individus dans les années 70, on est passé à près de 90 000 oiseaux en 2003. Cet essor est en partie dû à une interdiction de ramasser les œufs, comme cela était auparavant fait au Danemark et en Hollande, et à la protection de l'espèce en 1979. Normalement, ces oiseaux nichent en Europe du Nord puis suivent les poissons marins dans leur migration. Là, durant leur descente vers le



photo : cormorans sur un dortoir

sud, ils ont rencontré au niveau des plans d'eau et des cours d'eau français des conditions idéales de garde manger. Comme le montre la figure 1, l'augmentation du nombre de cormorans hivernant à long terme suivi une phase exponentielle avec près de 15% d'augmentation par an. Depuis 1997, la croissance s'est très nettement ralentie, ce qui correspond à un phénomène classique de régulation par « densité dépendance ». Cette stabilisation également observable au niveau des effectifs de couples nicheurs dans le Nord-Ouest de l'Europe expliquerait en partie l'augmentation récente du nombre de cormorans hivernant en Espagne.

(suite page suivante)

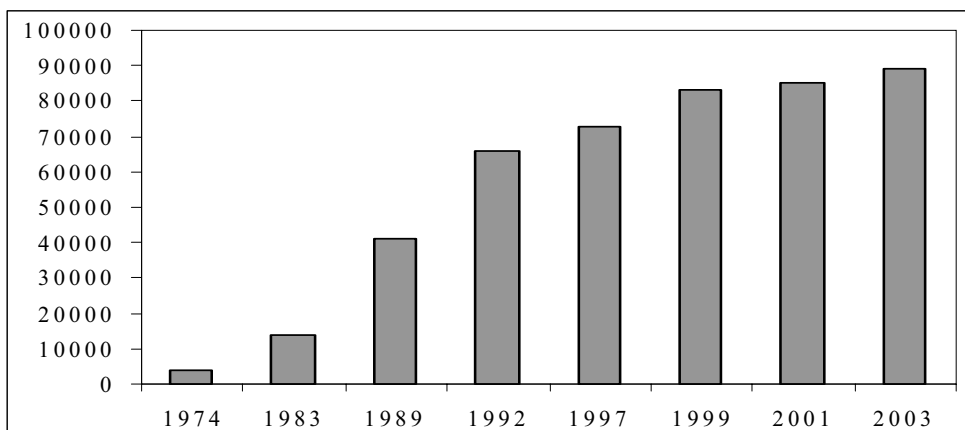


Figure 1 : nombre de cormorans observés en France

Les cormorans : bêtes noires de nos rivières ? (suite)

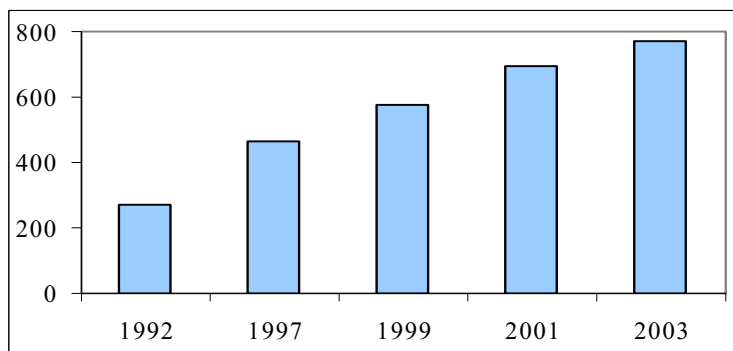


Figure 2 : nombre de dortoirs observés en France

Lors du recensement de janvier 2003, 93 départements français hébergeaient des colonies de cormorans hivernant. Ces derniers étaient rassemblés au niveau de 722 dortoirs. Dans le Maine et Loire, 1864 cormorans ont été recensés en 2003. Il a été remarqué que le nombre de dortoirs a continué d'augmenter rapidement même depuis le ralentissement du développement de l'espèce (figure 2). De plus, un autre phénomène a été observé : il s'agit de la diminution du nombre de cormorans par dortoirs. Cette atomisation des sites serait non seulement due à une meilleure adéquation pour la ressource alimentaire mais aussi une des conséquences directes du dérangement des cormorans lors des opérations de tirs de régulation.

En effet, la seule mesure de régulation prise à l'heure actuelle pour essayer de limiter le développement de l'espèce est le tir des oiseaux par des agents assermentés. Pour cela, en novembre 1992, le cormoran a été placé dans la liste des espèces susceptibles d'être soumises à des mesures de régulation des effectifs afin d'éviter tout déséquilibre écologique. Des quotas de tir sont donc déterminés tous les deux ans au niveau des piscicultures d'une part, et des eaux libres d'autre part (Tableau 1). On pourra noter que pendant l'hiver 2002/2003, 81 départements ont organisés des campagnes d'abattage. Toutefois, d'après tous les spécialistes et après analyse de l'évolution des effectifs, les campagnes de tirs sont inefficaces pour réguler la population de cormorans hivernant.

Comme on l'a vu précédemment, la disponibilité en nourriture semble être le facteur essentiel de régulation du nombre de cormorans hivernant en France. Dans ce sujet, les connaissances demandent encore à être approfondies et c'est pourquoi une étude du régime alimentaire du cormoran a été lancée à l'Université d'Angers sous la houlette de M. Jean Paul Cormier. Le contenu stomacal de 43 cormorans, qui ont été tués dans le cadre des quotas de tir, a donc été analysé en détail. Parmi ces cormorans, un seul avait l'estomac

complètement vide. La grande majorité (33 oiseaux) avait avalé entre 1 et 4 poissons et sept autres avaient ingurgité entre 5 et 9 poissons. Seuls les deux derniers s'étaient « gavés » de petits poissons et ils avaient respectivement 15 et 24 poissons dans leur estomac.

Cette étude a également permis d'estimer la ration journalière d'un cormoran hivernant en Maine et Loire. Celle-ci serait de 190 g, chiffre beaucoup moins élevé qu'en Brennes (297 g) ou dans les Dombes (444 g), deux régions de pisciculture où les proies potentielles sont nombreuses. Cette différence peut également s'expliquer par des besoins énergétiques moindres pour les cormorans de Maine et Loire. En effet, les hivers n'y sont pas très rigoureux et les zones de pêche et les dortoirs sont assez proches. On peut toutefois noter une grande disparité des poids des rations alimentaires journalières en fonction du sexe et de l'âge du cormoran, ainsi que la température extérieure. Pour résumer, un mâle mature mange presque deux fois plus qu'une

jeune femelle et, en décembre, les rations sont le double d'octobre.

Enfin, l'analyse du contenu stomacal a permis de déterminer les poissons capturés par les cormorans : 166 spécimens représentant 13 espèces différentes ayant été identifiés dans les estomacs des 42 oiseaux qui avaient mangé. La moitié des proies est constituée de gardon (figure 3), puis viennent par ordre d'importance le chevesne, le poisson chat et l'ablette. Toutes les autres espèces sont beaucoup moins consommées. Ces résultats correspondent totalement avec la fréquence d'occurrence des espèces dans les estomacs des cormorans. Ainsi, plus de 50% des cormorans (22 des 42) ont mangé du gardon et 30% du chevesne.

Voilà, quelques chiffres qui montrent que le cormoran est une espèce opportuniste qui consomme préférentiellement les poissons les plus abondants. Cette étude n'est pas terminée et d'autres données sont encore à analyser, nous vous tiendrons donc au courant.

Y.N.

	Quota de tirs autorisés		
	piscicultures et environs	eaux libres	Total
France	18420	10152	28572
Maine et Loire	160	300	460

Tableau 1 : quotas de tirs autorisés en 2004 et 2005

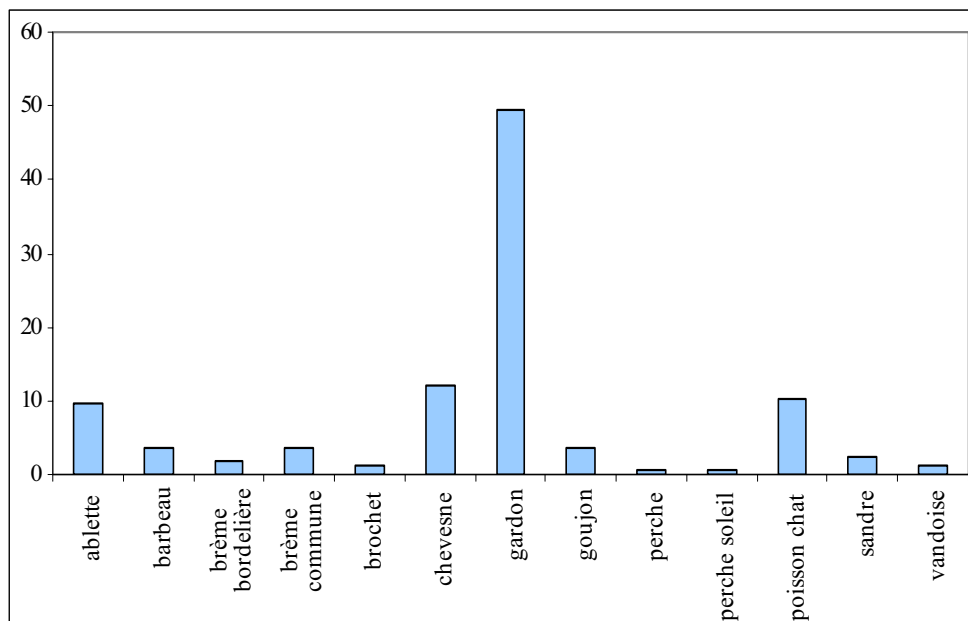


Figure 3 : pourcentage de poissons capturés par cormorans

Fiche de capture 2004 : il vous reste encore quelques jours

Participez au recensement piscicole en complétant la fiche ci-dessous. Inscrivez dans chaque cas la quantité de poissons pêchés en kilogramme, par espèce et par rivière. Renvoyez cette fiche avant le 24 janvier 2004 à l'adresse suivante :

Fédération de Pêche de Maine et Loire - 14, allée du Haras - 49100 ANGERS

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom de votre Association de Pêche (A.A.P.P.M.A) :

	Loire/ Louet	Maine	Mayerne	Oudon	Vézée	Sarthe	Loir	Auhion	Lathan	Thouet	Dive	Layon	Hrône	Aubance	Evre	Sèvre Nantaise	Moire	Ribou/ Verdon	Autre (précisez)	
Brochet																				
Sandre																				
Perche																				
Slure																				
Black-bass																				
Anguille																				
Carpe																				
Gros Cyprinidés*																				
Friture**																				
Poisson chat																				
Truite																				
Mulet																				

Nombre sorties : Nombre de bredouilles : Temps total de pêche : heures

* = brème, chevesne, barbeau, tanche, ... ** = gardons, ablettes, goujons, bremette, petits chevesnes, ...

Initiation à la pêche aux carnassiers

Les 6 et 20 novembre 2004, 22 stagiaires se sont retrouvés au Centre de Découverte du Milieu Aquatique et de la Pêche de Brissac-Quincé pour découvrir la pêche aux poissons carnassiers.

Ces journées se sont déroulées en deux parties. La matinée était consacrée aux mœurs des poissons, à la connaissance de la réglementation, des postes de pêche, aux différentes techniques ainsi qu'au matériel. Les stagiaires ont également appris à réaliser une monture pour pratiquer la pêche au mort manié. L'après-midi était réservée à la pratique de la pêche pour mettre en application les techniques de pêche aux leurres (cuillers, leurres souples, mort manié).

Les poissons étant au rendez-vous les nombreuses prises (brochets, perches) firent le bonheur des pêcheurs ! Ces deux journées passées dans un bon esprit de convivialité se sont terminées par le verre de l'amitié.

Suite au succès de ces stages et aux nombreuses demandes, la Fédération reconduira de telles journées à partir de septembre 2005. Une date sera aussi consacrée aux jeunes pêcheurs de moins de 18 ans.

Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le Centre de Découverte (tel : 02.41.91.24.25. ou la Fédération (fede.peche.49@wanadoo.fr ou tel : 02.41.87.57.09.).



J.P.

PÊCHEUR
L'Anjou

14, Allée du Haras - 49100 Angers - Tél : 02 41 87 57 09

Editeur :
Fédération de maine et Loire
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

Photographies :
Fédération de Pêche
C.S.P.

Directeur de la publication :
Hubert TUFFREAU

PAO :
SARL HEXA REPRO
4, rue des Basses Fouassières
49000 ANGERS

Rédacteurs :
Hubert TUFFREAU
François-Xavier RIPOCHE
Yann NICOLAS
Didier GOULET
Julien PRIOU

Mise en page :
Nicolas CHATARD

Reproduction interdite

Pêcheurs : les Assemblées Générales approchent !

Vous avez des idées, des remarques, ou vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles de votre association, alors participez à l'Assemblée Générale de votre A.A.P.P.M.A.